

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT N° 2025-1389  
CONCERNANT LA CITATION D'UN IMMEUBLE  
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 75, AVENUE MERCIER  
(LOT 2 808 519 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 22 septembre 2025, le conseil a adopté le règlement N° 2025-1389 concernant la citation à titre d'immeuble patrimonial de la Cathédrale Saint-Joseph située au 75 de l'avenue Mercier (lot 2 808 519 au cadastre du Québec).

Le règlement N° 2025-1389 est entré en vigueur le 17 juillet 2025, conformément à l'article 134 de la *Loi sur le patrimoine culturel*, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 7<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2025  
et publié le 15 octobre 2025



Angèle Tousignant, greffière